Réuni le 19 novembre 2020, le jury chargé d’examiner les projets de thèses a classé en premier la candidature de **Séphora Besançon** pour son projet de thèse intitulé Parcours et agency des enfants dans les services de protection de l'enfance : le cas des enfants sans parent résidant en établissement, sous la direction de Virginie Vinel, à l’université de Franche-Comté.

Sous réserve de l’audition et de l’accord de l’ANRT, cette thèse sera réalisée dans le cadre d’une convention industrielle de formation par la recherche (Cifre), au sein du département de la recherche, des études et de la valorisation scientifique de la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf).  
   
Félicitations à Séphora Besançon et merci à l’ensemble des candidat.e.s !          
   
Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du jury : mesdames Cohen, Furini et Lavit, messieurs Attard, Le Direach, Mazel, Vessoudevin, Raffard (administrateurs), mesdames Benedetto-Meyer, Charrier et Potin, messieurs Barbier, Bessin et Séraphin (universitaires).